ANTICIPER L'AUTRE CRISE

# VERS UN PLAN DE RELANCE VERT ?

Le Conseil supérieur pour un développement durable demande que la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique soient au cœur des investissements de sortie de crise.

« *Ce dont nous aurons besoin à la sortie de la crise sanitaire pour qu'il y ait une vraie relance, c'est investir, investir et investir* », répétait, dès le mois d'avril, le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), lors d'une interview accordée à *Paperjam*. Mais des inquiétudes ont vite émergé chez ceux qui craignent que cette relance laisse de côté la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Le gouvernement s'est voulu rassurant sur ce point, en affichant une volonté de garder les investissements à un niveau élevé pour l'année en cours, en ajoutant qu'ils progresseraient même de 6,3 % en 2021 par rapport à l'année 2020. « *Ils devront, encore plus que par le passé, transformer l'économie dans le sens de la durabilité*, a ainsi annoncé, fin mai, le vice-Premier ministre, François Bausch (Déi Gréng), en présentant le plan de relance « Neistart Lëtzebuerg ». *Il faut profiter de ces investissements pour faire en sorte d'éviter la prochaine crise, celle du climat, qui sera encore plus grave, et contre laquelle il n'y aura pas de vaccin.* » « *Il ne faut pas oublier que c'est de l'argent public*, rappelle, de son côté, le nouveau président du Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD), Romain Poulles, désigné à ce poste au début du mois de mai. *Et cet argent public doit être utilisé de manière à ce que cette relance se fasse selon la sensibilité de la population, de plus en plus concernée par ce thème de la protection de l'environnement.* » Les investissements accordés dans le cadre d'une relance verte devraient ainsi s'articuler autour de six axes.

Le premier concerne la rénovation thermique. « *Nous devons le lancer à très grande échelle, avec l'ambition d'avoir, d'ici 10 ans, tous les bâtiments du territoire assainis énergétiquement pour obtenir des bâtiments classe B* », estime Romain Poulles.

Deuxième axe : la mobilité et la logistique. Selon le président du CSDD, la mobilité doit être multimodale – entre transport public, mobilité douce et voitures électriques –, verte – basée sur des énergies renouvelables – et efficace – « *ça ne sert à rien de rendre les transports publics gratuits s'ils ne sont pas utilisés* ».

La relocalisation verte de l'industrie constituerait le troisième axe. Tout en distinguant deux types d'industries. « *Pour l'industrie lourde, il faut miser sur l'automatisation, la robotisation et tout ce qui touche à l'intelligence artificielle, avec l'idée de ne pas travailler avec une main-d'œuvre bon marché*, explique Romain Poulles. *Et dans le secteur de l'industrie plutôt PME, artisanat, légère, à valeur ajoutée, alors, il est possible de travailler avec une main-d'œuvre qualifiée, sur des métiers verts. On se situe alors dans une économie locale, régionale, circulaire, régénérative, inclusive, qui permet de créer un système résilient.* »

Quatrième axe : le basculement « *massif* » vers une finance durable. « *Il faut resserrer les critères, ce qui se fait d'ailleurs progressivement, et surtout basculer vers de l'*impact financing. *Il faut un investissement qui ait un impact positif, mesurable, sur l'être humain, sur l'environnement, et ça, c'est une étape que nous n'avons pas encore franchie.* »

L'agriculture et l'alimentation constituent le cinquième axe : l'idée est de produire davantage localement ce que l'on consomme, en arrêtant d'être dépendant des importations. « *Il est fondamental d'investir dans un modèle plus résilient, inspiré par la permaculture et l'agriculture biologique* », appuie Romain Poulles.

Et pour rendre possible le tout, le sixième axe : la formation, au sens large – de l'école primaire à la formation professionnelle, en passant par les métiers d'apprentissage. « *Certains secteurs sont piégés par cette transition potentielle. Il faut leur donner des perspectives, indiquer à ces entreprises vers quoi elles peuvent s'orienter quand elles sont dans un cul-de-sac hypercarboné. Sinon, elles mettront tout en œuvre pour la bloquer* », conclut Romain Poulles.

Des axes dans lesquels le gouvernement a parfois déjà commencé à s'impliquer. Le bio et le local sont au centre du plan de relance pour l'agriculture. La majoration de 50 % de la Prime House pour l'assainissement des logements marque une volonté de contribuer à la rénovation énergétique des logements. Les primes d'achat pour les vélos et « pedelecs », ou encore l'augmentation de celles pour les voitures électriques, vont dans le sens d'une mobilité douce et multimodale. Sans compter le plan national pour le climat, envoyé à la Commission européenne fin mai. Ce qui porte François Bausch à penser que « *le Luxembourg sera très bien placé pour lancer le Green Deal avant les autres pays* ». ◆ P.P.

**Romain Poulles**
*Président du Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD)*

**« L'argent public doit être utilisé de manière à ce que cette relance se fasse selon la sensibilité de la population. »**